



LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 91 • mars 2023 • www.bio-hautsdefrance.org

**QUELS CHOIX POUR LA DURABILITÉ
DES SYSTÈMES LÉGUMIERS
DE PLEIN CHAMP EN TEMPS DE CRISE ?**



©Terres et Territoires



Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément Plo1462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°91]
La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Christophe Caroux

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Matthieu Chanel, Adobe stock

Imprimeur : Exaprint sur papier recyclé

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1700 exemplaires.

ÉDITO PAR CHRISTOPHE CAROUX, PRÉSIDENT

Le 28 février dernier, notre réseau ainsi que d'autres acteurs de la bio partenaires étaient invités à Paris, au salon de l'agriculture, pour la signature du nouveau Plan de développement de l'Agriculture Biologique en Hauts-de-France 2023-2027, lancé par la Région. Un Plan bio qui souligne une volonté politique très forte portée par Marie-Sophie Lesne, vice-présidente de la Région Hauts-de-France en charge de l'agriculture, très investie à nos côtés. Notre réseau est en effet identifié comme l'acteur historique du développement et de la structuration de la filière bio. Et pour ce nouveau Plan bio, construit dans un contexte particulier, le cercle des partenaires s'est élargi pour donner plus de force à l'agriculture biologique : il prend désormais en compte la structuration et la résilience des fermes déjà en bio. Nous avons sans doute la seule région de France dotée d'un outil aussi ambitieux, c'est une chance !

Un salon de l'agriculture également marqué par une action coup de poing menée sur le stand de l'Agence bio, visant à interpeller les visiteurs et les media. En effet, les acteurs de la bio ont l'impression d'être abandonnés par le gouvernement, dont les dernières actions ne répondent pas aux attentes. 10 millions d'euros alloués pour

les bio, soit 166€ par ferme pour traverser la crise : c'est dérisoire ! Surtout dans un contexte où nos collègues en conventionnel, notamment les betteraviers avec l'arrêt des néonicotinoïdes, bénéficieraient de prise en charge par les pouvoirs publics du manque à gagner lié à la suppression de cette molécule...

Cette actualité, nous vous proposons d'échanger directement avec nous, lors de plusieurs rencontres programmées dans vos territoires, du 22 au 30 mars. L'occasion pour vous de nous faire part de vos situations, de vos problématiques, ce qui nous permettra de mieux orienter notre action et ainsi de répondre à vos besoins. L'Assemblée Générale est l'autre temps fort du réseau à venir : elle est programmée le 11 avril à Aix-Noulette, sur mon territoire, et se déroulera sous le signe de la convivialité pour fêter les 50 ans du réseau, en présence de figures emblématiques qui ont marqué son histoire.

Nous sommes la seule et unique instance 100% bio régionale à défendre une agriculture biologique exigeante et novatrice dans le débat public et auprès des acteurs institutionnels : saisissez ces prochaines occasions pour vous investir et faire bouger les lignes ! Je compte sur vous.

SOMMAIRE

2 • EDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION
VIE ASSOCIATIVE : QUELLES ACTUALITÉS ? // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL
LES GAINS SYNDICAUX DE LA FNAB EN 2022 // LE GOUVERNEMENT MÉPRISE LA BIO // LA NOUVELLE PAC CONCERNE AUSSI LES MARAÎCHERS !

5 • ACTUS DES PROJETS
LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION
COMMENT MAINTENIR OU AMÉLIORER LA DURABILITÉ DE MON SYSTÈME LÉGUMIER DE PLEIN CHAMP EN TEMPS DE CRISE ?

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES
ABC : LES EXPÉRIMENTATIONS DU QUÉBÉCOIS SÉBASTIEN ANGERS

9 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES
ACILITER L'INTRODUCTION DE PROTÉINES VÉGÉTALES DANS LES MENUS DES COLLÈGES DE LA SOMME

10 • FILIÈRE
VERS UN GIEE RÉGIONAL EN CHÈVRE BIO

11 • PORTRAIT DU MOIS
AGNÈS KINDT, MARAÎCHÈRE À HOUPLINES (59)

12 • AGENDA
ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



VIE ASSOCIATIVE : QUELLES ACTUALITÉS ?



L'actualité du conseil d'administration est encore riche et dense en ce début d'année. Tout d'abord sur le **volet institutionnel**, Christophe Caroux et Nadou Masson étaient présents au Salon International de l'Agriculture pour la signature du nouveau Plan bio régional 2023-2027. Ce nouveau Plan bio, fruit d'une année d'échanges entre les partenaires techniques et publics, s'attachera à garder un objectif de développement de la bio ambitieux (*doublement des surfaces d'ici 2027*) tout en s'adaptant au contexte actuel : sécurisation des fermes bio, moyens renforcés pour la promotion du label auprès du grand public, actions en direction de la RHD pour atteindre les objectifs de la loi Egalim (*20% de bio dans les cantines, contre 5% actuellement*).

Du côté de **la vie associative**, le conseil d'administration et l'ensemble de l'équipe salariée se sont donné rendez-vous le 27 février dernier au familistère de Guise (02) pour la journée d'échanges

annuelle. Moment convivial précieux pour renforcer la cohésion d'équipe entre salariés et administrateurs, cette journée a permis d'échanger sur les orientations politiques et opérationnelles de l'association pour 2023. Le choix du familistère de Guise comme lieu d'accueil et de visite n'était évidemment pas anodin : dans ce contexte trouble, s'inspirer de cette utopie basée sur la coopération entre les Hommes semble être un moteur. Le conseil d'administration a poursuivi les échanges le lendemain à travers une formation animée par Yves Carriou, spécialiste de la gouvernance associative et coopérative. Les rencontres territoriales organisées fin mars et l'Assemblée Générale du 11 avril permettront de poursuivre les travaux esquissés lors de cette formation : formalisation du projet politique, refonte du projet stratégique, lien aux adhérents... (*plus de détails dans la rubrique agenda*)

TROPHÉE « AGISSONS POUR L'EAU »

Bio en Hauts-de-France est un l'un des 7 lauréats de l'édition 2022 de l'engagement « Agissons pour l'eau », porté par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, dans la catégorie « protection de la ressource en eau ». La cérémonie de remise des trophées s'est tenue le 14 décembre dernier, l'occasion de revenir sur l'action lauréate : « Mobiliser le foncier pour protéger la ressource en eau ».

Le champ captant de Wingles (62) représente 20% des besoins en eau du territoire et est la première source d'eau potable. Pour préserver et protéger la ressource en eau de ce territoire, la Communauté d'agglomération Lens Liévin a entrepris une démarche d'acquisition

de terrain pour une culture en agriculture biologique. Bio en Hauts de France avec l'appui de Terre de Liens, a accompagné la CALL pour :

- la réalisation d'un diagnostic parcellaire ;
- la rédaction d'un appel à candidature permettant la mise à disposition de terre à des agriculteurs souhaitant tester le mode de production bio ;
- la mise en place d'un jury de sélection pour choisir 2 des 5 agriculteurs ayant soumis leur candidature ;
- l'accompagnement sur mesure au passage en bio des producteurs.

LE CHIFFRE DU MOIS

615 000

C'est le nombre de visiteurs pour la 59ème édition du Salon International de l'Agriculture qui s'est déroulée du 25 février au 5 mars 2023, accueillant 1000 exposants français et internationaux et 1148 éleveurs.

Plusieurs producteurs bio du réseau ont été invités sur le stand de la région Hauts-de-France pour porter la voix de l'agriculture biologique: Denis Semaille (*bœuf*), David Wecksteen (*porc*), GAEC des 3 Vallées (*produits laitiers*), La ferme des Blancs Moutons (*ail fumé d'Arleux et légumineuses*), Les Jardins de Priape (*légumes et œufs*), Le Verger Bio d'Ohain (*pommes cidre poiré*). Merci à eux d'avoir répondu à l'invitation !



Emilie Delemotte

07 87 32 31 79

e.delemotte@bio-hdf.fr



LE GOUVERNEMENT MÉPRISE LA BIO

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28/02/2023]



Une semaine après le rendez-vous des représentants des filières bio et des interprofessions avec le cabinet du Ministre de l'agriculture, les seules annonces ont été faites en catimini et sont loin de répondre aux attentes : 10 millions d'euros, soit 166€ par ferme (environ 58000 fermes).

Les agriculteurs et agricultrices bio, représentés par la FNAB et la Confédération paysanne, les transformateurs bio et les entreprises de la bio enterrent symboliquement le stand de l'Agence bio au Salon de l'Agriculture. Ils alertent sur le mépris dont font preuve les pouvoirs publics face aux difficultés de la bio.

UN PLAN DE SAUVEGARDE QUI N'EN EST PAS UN

"Le Gouvernement reconnaît l'urgence et le besoin d'un plan de sauvegarde mais les réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux. On ne peut se satisfaire de mesures anecdotiques qui ne répondent pas aux besoins des agriculteurs et agricultrices biologiques", selon Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne.

Pour Philippe Camburet, président de la Fnab, "Il y a deux poids deux mesures : les filières conventionnelles obtiennent des enveloppes significatives pour faire face à leurs difficultés conjoncturelles et une fois encore la bio est le parent pauvre du soutien public."

Mathieu Lancry, Président de Forebio, a déclaré : "Vu l'ampleur de la crise en bio, pour les seules filières porcs, lait et fruits et légumes, nous avons besoin de 150 millions d'euros. Les budgets initialement prévus pour la conversion des



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

fermes ne seront que très partiellement mobilisés : il faut les rediriger vers le soutien aux fermes si on veut qu'elles se maintiennent en bio."

Didier Perréol, Président du Synabio, alerte sur l'urgence de la situation : "Sans un soutien rapide pour sauvegarder l'existant, il est illusoire et irresponsable de prétendre développer la bio à long terme. Abandonner les filières bio à leur sort serait un énorme gâchis !"

LES PROPOSITIONS :

- Soutien aux fermes et à la trésorerie des entreprises
- Campagne de communication
- Développement de la bio en restauration collective

LES GAINS SYNDICAUX DE LA FNAB EN 2022

Adhérer à Bio en Hauts-de-France, c'est aussi adhérer à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, notre réseau professionnel à vocation syndicale. Retour sur quelques combats menés en 2022 !

- Eligibilité au crédit d'impôt glyphosate (2500€)
- Revalorisation du crédit d'impôt, de 3500€ à 4500€ à partir de 2023
- Création d'un 3^{ème} niveau dans l'eco-régime, spécifique à la bio
- Obtention d'une aide supérieure /ha /an à celle prévue dans la première version du Plan Stratégique National
- Sensibilisation des candidats aux législatives sur l'application de la loi Egalim, visant 20% de produits bio dans les cantines
- ...



LA NOUVELLE PAC CONCERNE AUSSI LES MARAÎCHERS !

La nouvelle PAC 2023-2027 apporte quelques évolutions, notamment avec la création de nouvelles aides qui pourraient être très intéressantes pour certains maraîchers. Afin de faciliter la compréhension et le décortiquage des différentes aides accessibles aux maraîchers :

- nous vous proposerons prochainement un webinaire spécifique pour les aides dédiées au maraîchage ;
- nous vous proposons de vous accompagner et de vous aider à faire une simulation du calcul de vos aides. Pour cela, nous vous invitons à contacter nos équipes dont les contacts sont notés ci-dessous :

- Juliette Parent, j.parent@bio-hdf.fr | 07 87 32 52 70
- Valentin Dubois, v.dubois@bio-hdf.fr | 07 87 32 13 45
- Rémi Yassine, r.yassine@bio-hdf.fr | 07 87 32 87 42
- Olivier Rey, o.rey@bio-hdf.fr | 07 88 87 76 03

VOUS TROUVEREZ UN RÉSUMÉ SUCCINCT DES CHANGEMENTS LIÉS À LA NOUVELLE PAC DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITÉS » DE NOTRE SITE INTERNET :

WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG.



LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



VARIETES ANCIENNES : Des analyses nutritionnelles et organoleptiques nous permettent d'observer des différences réelles entre des variétés anciennes locales, population et hybride de poireau. Nous continuons notre travail en questionnant la différence de performance productive de ces dernières. Pour plus d'information sur ce projet, contactez Olivier : o.rey@bio-hdf.fr



RESTAURATION COLLECTIVE : La nouvelle campagne de télédéclaration des données (2022) des restaurants collectifs est ouverte depuis le lundi 13 février 2023, et ce jusqu'au 15 mai 2023. Cette téléclaration se fait via la plateforme numérique gouvernementale macantine.org, visant à accompagner l'atteinte des objectifs des lois EGAlim et Climat et Résilience, ainsi qu'à faciliter la transmission de données sur ces dispositions législatives. N'hésitez pas à y inscrire votre établissement !

Plus d'infos auprès de Camille c.romeu@bio-hdf.fr ou Sophie s.rosblack@bio-hdf.fr



FILIERE SUCRE ALTERNATIVE : La fABrique à sucres s'ouvre-s'agrandit-se développe. Suite à la réunion de présentation du projet aux producteurs le 15 février dernier à Arras, de bons signaux sont renvoyés avec 23 pré-candidatures correspondant à 140 ha sur les 200ha recherchés pour la campagne 2024. Le 10 mars aura lieu un Conseil d'Administration ouvert. L'occasion d'intégrer ceux voulant s'impliquer dans la gouvernance de la SAS coopérative. e.coudray@bio-hdf.fr



EMPLOI EN AB : La Métropole Européenne de Lille nous mobilise en 2023 pour la réalisation d'un diagnostic des emplois générés par la filière bio, de la production à la distribution, à l'échelle de son territoire. Cette étude sera proposée en collaboration avec A pro bio. L'objectif étant de dresser un état des lieux et de mesurer l'impact économique de la filière bio sur un territoire donné tout en s'appuyant sur les résultats pour mobiliser les partenaires de l'emploi et les élus autour d'une vision partagée. Si vous souhaitez participer à la démarche, contactez : r.delporte@bio-hdf.fr ou m.joseph@bio-hdf.fr



CULTURE INNOVANTES : En 2023, le soja et le tournesol feront l'objet de suivis en lien avec Biocer : implantations de couverts sur tournesol et conduite du soja en association avec des plantes compagnes. Le soja, une culture intéressante à développer pour l'autonomie protéique, qui nécessite une montée en compétences pour aller vers plus de régularité dans la production. Des animations sont aussi prévues sur le triage et le stockage à la ferme, visant à trouver des solutions pour s'équiper à moindre coût. Agenda à venir prochainement. Antoine suit le projet : a.stoffel@bio-hdf.fr



BIODIVERSITE : Des visites sont programmées dans les 7 fermes du projet, la première ayant eu lieu chez Pierre-Elie Dequidt à Marconnelle (62), fin 2022. L'occasion de découvrir les résultats du diagnostic conduit par l'ADEP, permettant d'observer les espèces d'arthropodes (*insectes, arachnides, myriapodes*) inféodées aux haies présentes sur une ferme, ainsi que leurs intérêts ; d'aborder l'implantation d'infrastructures agro-environnementales (IAE) favorables à la biodiversité ; et de savoir comment avancer à son échelle sur la thématique. Rendez-vous ce printemps. a.stoffel@bio-hdf.fr



FEVEROLE : Des étudiants de l'ISA ont élaboré plusieurs recettes à partir de la farine de féverole, plutôt à des fins industrielles ; en parallèle, près de 30 recettes ont été élaborées de manière individuelle à partir de féverole décortiquée ou concassée. Une auto-évaluation a été réalisée par les élèves pour formaliser un retour sur l'utilisation de la féverole, qu'ils jugent globalement intéressante. Fanny suit le projet : f.vandewalle@bio-hdf.fr



COMMENT MAINTENIR OU AMÉLIORER LA DURABILITÉ DE MON SYSTÈME LÉGUMIER DE PLEIN CHAMP EN TEMPS DE CRISE ?

Dans un contexte de tension sur les marchés bio, en particulier en légumes, les partenaires du projet VivLéBio¹, piloté par Agro-Transfert, partagent une analyse de la situation et les leviers mobilisables à l'échelle des exploitations pour faire face à la crise actuelle.

1. LA FILIÈRE LÉGUMIÈRE BIOLOGIQUE FACE À LA CRISE

Une baisse générale de la consommation

Le recul général de la consommation de légumes conventionnels et biologiques (-12% de volume de fruits et légumes achetés entre janvier et septembre 2022, comparé à 2021 - source Kantar) explique en partie la crise à laquelle fait face la filière légumière. Cette diminution a plusieurs origines. La levée des restrictions sanitaires dues au COVID a sûrement modifié les priorités budgétaires des Français. De plus, en mars 2021, le couvre-feu étant encore en vigueur, la cuisine de produits frais était plus importante. En 2022, l'inflation des prix, la diminution du pouvoir d'achat et le contexte anxieux découlant de la guerre en Ukraine accentuent la baisse des ventes de légumes qui ne sont pas des produits prioritaires pour la population. Plus généralement, le chiffre d'affaires généré par la vente de produits bio a baissé de 5% par mois entre octobre 2021 et octobre 2022. La moindre baisse des ventes constatée sur les derniers mois est accentuée par une augmentation des prix à la vente pratiquée par les GMS² ainsi que le déréférencement des produits bio dans certaines de ces enseignes (source : revue de presse marché - décembre 2022 - FNAB).

Des prix de vente qui pâtissent de l'inflation et des surmarges

Heureusement, les produits bio sont moins impactés par l'inflation globale (4% vs. 6% en juin 2022 - source IRI), car les systèmes agricoles bio sont plus résilients, plus autonomes et moins dépendants des importations. Malgré tout, cette mieux-disance à la production n'est pas récompensée en GMS² qui appliquent des surmarges sur les produits bio.

Dans ce contexte, une enquête sur les prix des légumes bio dans différents circuits de commercialisation³ (GMS², Biocoop, vente directe...) a été menée par Bio en Hauts-de-France pour objectiver cette hypothèse. Elle montre que les GMS² pratiquent des prix significativement plus élevés dans leur gamme AB que les autres circuits de commercialisation (sauf pour la carotte bio).



Une fragilité due au développement rapide de la filière

De 2015 à 2020, la production légumière de plein champ s'est construite à un rythme très soutenu face à une croissance à deux chiffres de la consommation de produits bio et un marché industriel très dynamique. Pour accéder à ces marchés, les producteurs ont investi de manière conséquente (50 à 300 000€ pour le matériel semis/désherbage/récolte, 150 à 300 000€ pour l'irrigation, 400 000 à 1 million d'€ pour le stockage). Ces investissements conséquents couplés à des besoins en fonds de roulement élevé, ont fragilisé économiquement certaines exploitations face à un revirement rapide du marché.

De plus, les exigences des modèles industriels spécialisés déjà existants en conventionnel se sont rapidement appliqués en bio, contraignant la résilience agro-environnementale et économique de ces systèmes (concentration des zones de production, choix de variétés limité, dates de semis et de récolte imposés, exigences des calibres et formes obtenus, de l'irrigation et de la mécanisation). Afin de financer les investissements réalisés pour viser la rentabilité des cultures légumières de plein champ, le non-respect d'un délai de retour pour ces cultures sur une même parcelle a entraîné des impasses agronomiques (fertilité, gestion des adventices, gestion des maladies/ravageurs).

Ces impasses ont engendré des coûts de production et des pertes parfois conséquentes qui ont fragilisé les modèles économiques des exploitations et de la filière. Ces constats sont à l'origine de la création du projet VivLéBio qui a pour but final de trouver des solutions aux contraintes des systèmes légumiers biologiques de plein champ pour assurer leur durabilité.

¹Maîtrise des vivaces et insertion de légumes de plein champ dans les systèmes de grandes cultures biologiques (www.agro-transfert-rt.org/projets/vivlebio)** Calcul réalisé à l'aide de l'outil « coût de revient » de Bio en Hauts-de-France

²Grandes et Moyennes Surfaces

³Analyse comparative des prix des légumes bio en Hauts-de-France (bio-hautsdefrance.org)



ABC : LES EXPÉRIMENTATIONS DU QUÉBÉCOIS SÉBASTIEN ANGERS

Dans le cadre du projet ABAC¹, Bio en Hauts-de-France a invité Sébastien Angers, agriculteur québécois, pour une présentation de son parcours entre techniques, filières, expérimentations et réflexions sur l'agriculture plus globalement. C'est en toute sincérité qu'il s'est prêté à l'exercice. Retour sur ses expérimentations de cultures en corridor solaire, de courge sur mulch et de diversité végétale.

Corridor solaire



Le principe du corridor est testé sur la culture du maïs : il s'agit de doubler l'écartement de manière à permettre la culture de plantes de service en inter-rangs. C'est une manière de sécuriser l'implantation du couvert et le développement de la culture. On assure ainsi une couverture intégrale du sol et la culture bénéficie d'un ensoleillement optimal qui lui permet de maintenir 80% de son rendement.

Le maïs est implanté en simple ou double rang tous les 1m50 à 65000 pieds hectare. Le couvert, à base de seigle-vesce-luzerne-moutarde-trèfle, est géré avec un rouleau Orbis. Pour cette expérimentation, tout le matériel est testé à petite échelle. L'idée étant de valider d'abord l'itinéraire technique en s'affranchissant des autres contraintes. Une fois calé, la réflexion sur le matériel à l'échelle d'un système agricole pourra être abordée.

Courge sur seigle couché

Le seigle est implanté à l'automne, il passe correctement l'hiver au Québec sous une épaisse couche de neige. À montaison, en mai, il est couché et les courges graines sont semées en direct. Le principe est simple, la réalité pas tout à fait... La réussite dépend beaucoup de celle du couvert : il doit assurer un mulch suffisamment dense pour que les adventices ne traversent pas et qu'il n'y ait pas de lumière au sol leur permettant de lever. Une faim d'azote peut aussi arriver s'il se décompose trop vite.

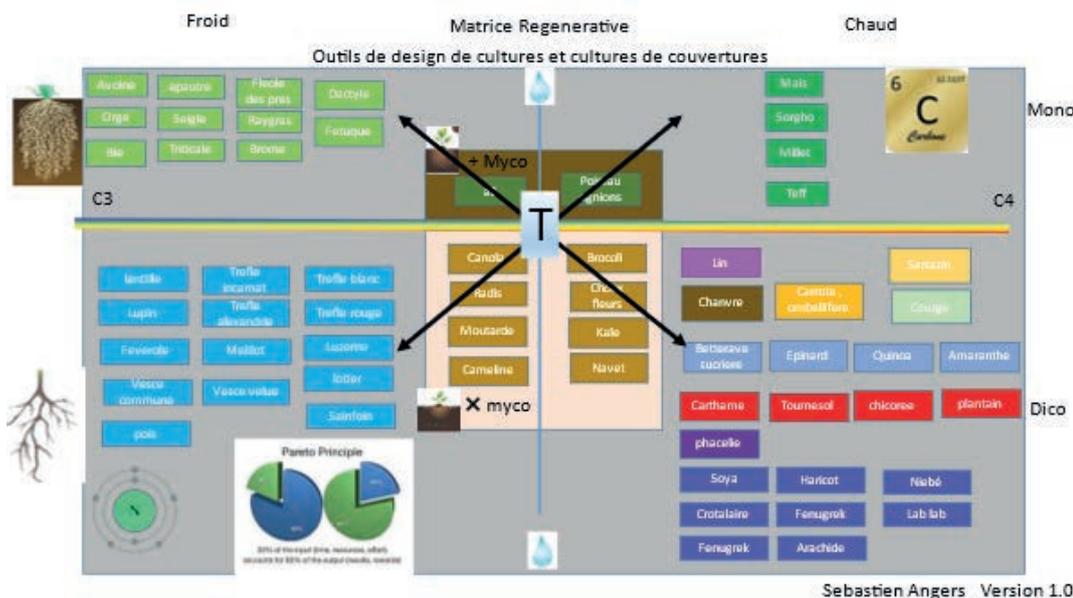


La diversité des plantes et une matrice pour les mettre en rotation

Inspiré par ses collègues des États-Unis, il adopte le concept de biodiversité. La classification de Stebbing peut être une clé de lecture de la flore présente sur une parcelle : les plantes spontanées viendraient compenser la diversité manquante de celles cultivées. L'idée serait donc de cultiver les familles des plantes spontanées de façon à ce que les services soient rendus au système sans avoir l'inconvénient de gérer des adventices. L'idéal serait d'introduire 27 plantes sur une rotation de 7 ans.

Pour mettre en rotation cette biodiversité, il applique une première version d'une matrice d'aide à la décision. On y trouve

2 grandes catégories de plantes : les monocotylédones et dicotylédones elles-mêmes divisées en 2, celles d'hiver et de printemps. Au milieu se trouvent des plantes à cycle intermédiaire ou qui permettent la transition (T), par leur fonction, d'un cadre à un autre. La lecture du tableau se fait en diagonale. Par exemple, pour l'implantation d'un maïs, un précédent dicotylédone d'hiver est préférable : cela peut être une légumineuse qui amènera, de surcroît, l'azote ; ou pour un soja, un précédent céréale optimisera son potentiel.



Alain Delebecq
07 87 32 05 88
a.delebecq@bio-hdf.fr



Noëlie Delattre
07 87 86 93 03
n.delattre@bio-hdf.fr

¹ Le projet ABAC (Agriculture Biologique Agriculture de Conservation) est coordonné par trois structures partenaires : l'APAD 62, FREDON Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France.



FACILITER L'INTRODUCTION DE PROTÉINES VÉGÉTALES DANS LES MENUS DES COLLÈGES DE LA SOMME



Bio en Hauts-de-France organise plusieurs formations à destination des chefs cuisiniers des collèges de la Somme, avec pour objectif de les accompagner sur l'élaboration de menus végétariens, dans le cadre de l'application de la réglementation. Ces menus végétariens permettent en parallèle d'intégrer davantage de viande bio de qualité dans les assiettes des cantines !

Depuis plus de deux ans, Bio en Hauts-de-France travaille en partenariat avec les services du Conseil Départemental de la Somme pour développer l'approvisionnement des collèges en produits bio locaux et de saison. En parallèle à ce travail, plusieurs formations sont organisées à destination des chefs cuisiniers sur la fabrication de menus végétariens « fait maison », réalisés à partir de produits bio locaux.

Un contexte réglementaire

À titre expérimental, depuis le 1^{er} novembre 2019 et sur une durée de 2 ans, les gestionnaires de tous les restaurants collectifs scolaires (*publics ou privés*) étaient tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien. Depuis la publication de la loi Climat et Résilience, le 24 août 2021, cette expérimentation est pérennisée et la proposition d'un menu végétarien au moins une fois par semaine est désormais obligatoire dans tous les restaurants collectifs scolaires (*publics ou privés*).

Pourquoi ce menu végétarien ?

Pour répondre aux recommandations nutritionnelles nationales : augmenter la consommation

de produits végétaux. En effet, les différentes politiques alimentaires (PNNS, PNA, plan cancer, lutte contre le surpoids et l'obésité, ...) incitent à l'augmentation de la consommation du végétal et à la diminution voire la réduction des produits carnés dans nos assiettes.

Depuis des années d'accompagnement de la restauration collective par Bio en Hauts-de-France, les plats végétariens ont toujours fait partie des préconisations pour diversifier les sources de protéines. Ces plats fabriqués maison sont moins onéreux et génèrent donc des économies que les établissements peuvent réinjecter dans l'achat de viande bio locale.

La formation des chefs des collèges

Pour aider à la conception de menus végétariens, des formations ont donc été dispensées sur plusieurs secteurs du département de la Somme. Quatre premières formations se sont déroulées durant les mois d'octobre et novembre 2022, avec 18 chefs cuisiniers et 32 personnes formés au total. Les autres secteurs du département seront formés d'ici la fin de l'année 2023 et les premiers secteurs déjà formés bénéficieront d'un 2^{ème} module pour aller plus loin dans la conception de menus végétariens.

Quelques premiers retours de plats testés auprès des collégiens montrent qu'ils commencent à s'habituer à l'intégration de menus végétariens. Des efforts de sensibilisation sont encore à réaliser, mais les personnels s'y attèlent.

LA PAROLE À

Amélie Roguez,
diététicienne-
nutritionniste



Avec l'obligation de proposer un menu végétarien une fois par semaine dans les cantines, les légumineuses se remettent au goût du jour. Les légumineuses rassemblent de nombreux atouts nutritionnels. C'est une bonne source de protéines végétales mais incomplète : il faut donc penser à avoir une complémentation au sein de la journée alimentaire avec des céréales qui vont permettre d'avoir les acides aminés essentiels manquants dans les légumineuses. L'idéal pour une assiette équilibrée est d'avoir une portion de légumineuses, une portion de céréales, des légumes et un peu de vitamine C, une source de zinc avec des graines oléagineuses et un peu de matière grasse pour avoir un peu de lipides et ainsi bien assimiler les vitamines.

AU MENU de cette formation

Tartinades lentilles pistache

Soupe aux pois cassés
et tofu caramélisé

Galettes de haricots blancs
et semoule de blé

Spaghetti à la bolognaise végétarienne

Crumble pommes chocolat
(farine légumineuses)

Cookies à la farine de féverole
et au sirop de betterave



Sophie Rosblack

07 87 32 85 80
s.rosblack@bio-hdf.fr



VERS UN GIEE RÉGIONAL EN CHÈVRE BIO

Lancée en 2020, la structuration de la filière caprine en filière longue se poursuit avec la Prospérité Fermière, qui a engagé la collecte du lait en bio depuis 2020 : cela représente aujourd'hui 10 élevages, situés dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et la Seine Maritime. Bio en Hauts-de-France a rencontré les éleveurs entre juin et septembre 2022, afin de connaître leur situation et leurs besoins. La réunion annuelle des éleveurs de chèvres bio s'est tenue le 31 janvier 2023 : l'occasion de faire le point.



La mise en place de la filière est à l'initiative de 3 producteurs venus à la rencontre du conseil d'administration de la Prospérité Fermière, avec le souhait de mettre en place du lait de chèvre bio sur leurs exploitations. Le conseil d'administration a fait le choix d'accompagner et de développer la filière en instaurant le partenariat avec AGRIAL/EURIAL, leader français de la transformation du lait de chèvre biologique en fromage et en produits ultra-frais, pour la valorisation du lait. L'objectif actuel de la Prospérité Fermière est d'atteindre une stabilité des débouchés et des revenus pour les 10 éleveurs.

EN 2023 :

- Les 10 éleveurs ont un objectif de production de 3 555 000 Litres
- La taille moyenne du cheptel des 10 fermes représentera 376 chèvres
- Les deux races les plus représentées sont l'Alpine, caractérisée par une robe chamoisée et la Saanen, dont la robe est unie blanche ou crème. Elles sont toutes les deux d'excellentes laitières qui s'adaptent aussi bien au pâturage en montagne ou en plaine

CRITÈRES DE QUALITÉ DU LAIT DE CHÈVRE

TP : 32 g/litre

TB : 38 g/litre

Germes : < 50 000 nb de germes/ml

Cellules : ≤ 1 000 000 nb de cellules/ml

Recréer une dynamique de groupe

Parmi les attentes fortes des éleveurs rencontrés : le besoin de consolider la présence et le conseil suite au départ de Jean-Charles Selex, conseiller ayant porté la filière. Mais aussi, la nécessité de reformer le groupe, d'avoir de l'échange et de la cohésion, d'organiser des rendez-vous réguliers, tout en tenant compte des périodes clés liées à leur activité. Côté technique, les rencontres ont aussi permis de lister certaines thématiques que les éleveurs aimeraient travailler :

- Ration/coût/ autonomie alimentaire
- Valorisation des chevreaux
- Culture/rotation, pâturage/prairies/gestion de l'herbe, récolte des fourrages, choix des espèces prairiales/sursemis
- Élevage chevrettes
- Médecines complémentaires, gestion sanitaire (parasitisme, suivi véto)
- Agriculture de conservation
- Agroforesterie
- Fromagerie

Sur ces constats, la perspective de création d'un GIEE (*Groupements d'intérêt économique et environnemental*) multi-partenarial s'est donc profilée, dans l'optique de favoriser des synergies entre producteurs et acteurs permettant de modifier, adapter ou de consolider leurs pratiques d'augmenter leurs performances économiques et techniques tout en répondant à leurs attentes diverses et variées. Le montage du GIEE est à son début et fera participer l'ensemble des structures d'accompagnement pour apporter une réelle plus-value pour la montée en compétence individuelle et collective des producteurs.

LA CHÈVRERIE DE MATHIEU ET FLORENT LIEVIN

FERMOSCOPIE



- PARCOURS : BAC PRO CGEA
- CS OVIN
- CS MÉCANIQUE

CHEPTEL : 280 CHÈVRES LAITIÈRES DE RACES SAANEN EN MAJORITÉ, QUELQUES ALPINES ET 14 BOUCS



OBJECTIF : AUGMENTATION DU TROUPEAU JUSQU'À 480 CHÈVRES

SURFACE : 48 HA DE PT/PP LUZERNE, RG, TRÈFLE



ETP : MATHIEU ET SES PARENTS

Ce qui m'intéresse dans le projet c'est que l'on soit accompagnés par des techniciens qui nous aident à améliorer nos systèmes, je trouve que l'idée d'un collectif de conseiller de structure différente est bonne, ça permet d'avoir des regards complémentaires...



Lucille LUTUN
06 02 15 89 00
l.lutun@bio-hdf.fr



AGNÈS KINDT
MARAÎCHÈRE BIO
À HOUPLINES (59)



Alors qu'elle travaillait dans la recherche en écologie, c'est une annonce de l'AMAP de la Lys à Halluin, à la recherche d'un producteur, qui lui donne envie d'écrire une autre page, celle de la terre. Fille d'horticulteurs, elle prend alors le chemin de la production maraîchère : activité démarrée d'abord en couveuse, elle s'installe officiellement en 2013. Elle célébrera en juin les 10 ans de sa ferme avec ses « amapiens ».

Choisir le maraîchage au lieu des fleurs c'est le pari d'Agnès qui décide de se lancer dans la production maraîchère après avoir pris connaissance d'une annonce : « L'AMAP de la Lys cherchait un producteur et offrait un cadre qui me correspondait : du lien avec les consommateurs et une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. De plus, mes parents terminaient leur activité à cette période : une opportunité en matière de foncier. » Terres et circuit de distribution assurés, Agnès construit directement son projet en agriculture biologique.

Le démarrage de la production se fait sans expérience : Agnès se forme sur le terrain et participe à de nombreux rendez-vous techniques organisés à l'époque par le Gabnor « J'ai participé à tous les tours de plaine et à toutes les formations possibles. J'ai pu aussi m'appuyer sur le réseau de maraîchers local, au sein duquel l'entraide est réelle. » Son père la suit également dans son projet et lui transmet son expérience et ses connaissances techniques, notamment sur la production de plants : « Cela me permet de travailler avec des variétés locales, adaptées au terroir. » La montée en compétences dure environ 3 années, en lien aussi avec Romuald Botte, son parrain

via les AMAP, qui l'aide sur la planification et le choix des variétés.

10 ans plus tard, rien n'est laissé au hasard. Agnès est dans une logique de petites améliorations plutôt que de gros changements : « J'essaie de mécaniser tout ce qui est dur et physique, j'ai standardisé la taille des planches, les bâches... me permettant de gagner du temps et d'augmenter un peu la surface de production ». Côté fertilisation, elle est parvenue à organiser le terrain pour travailler la rotation sur 6 ans : 3 ans en prairie temporaire (luzerne, graminées...) et 3 ans en culture de légumes. « C'est super en matière de fertilisation, j'ai assez de recul aujourd'hui pour confirmer que la méthode est bonne. Les poules sont intégrées à la rotation car présentes sur la parcelle lors de la dernière année de luzerne. Je fonctionne avec un poulailler mobile pour qu'elles aillent un peu partout. » Autour des parcelles, Agnès a implanté des haies, mais aussi des perchoirs et des nichoirs un peu partout. On retrouve également sur sa ferme un jardin de vivaces aromatiques et des plantes mellifères, une mare et des prairies fleuries. Une combinaison gagnante pour accueillir un maximum de biodiversité.

Agnès revend l'intégralité de sa production à 80 « amapiens », qu'elle approvisionne chaque semaine avec ses légumes de saison et ses œufs. « J'essaie de diversifier mes produits au maximum pour satisfaire ma clientèle, varier les plaisirs. » En parallèle, elle intervient en formation dans plusieurs lycées agricoles du secteur ; elle intervient également dans les formations proposées par l'Atelier paysan : « J'apprécie l'auto-construction, ça fait partie de mes points d'amélioration encore à travailler. »

FERMOSCOPIE



2012 : DÉMARRAGE DE L'ACTIVITÉ EN COUVEUSE

2013 : INSTALLATION

SURFACE : 2.3 HECTARES



PRODUCTION : MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ AVEC 52 ESPÈCES CULTIVÉES (250 VARIÉTÉS ENVIRON) ET 100 POULES PONDEUSES



VENTE : 100% AMAP : 80 ADHÉRENTS, 50 ÉQUIVALENTS GRANDS PANIERS



ETP : 1,25 ETP ET DES STAGIAIRES



Aujourd'hui, les satisfactions sont au rendez-vous : ce qu'Agnès aime dans son métier, c'est de pouvoir prendre des décisions, travailler en AMAP, mener des projets, chercher de nouvelles idées, continuer d'expérimenter des techniques... « Je ne m'ennuie jamais et me sens entourée notamment en faisant partie de plusieurs réseaux comme Bio en Hauts-de-France : c'est important de faire partie d'un mouvement, de se fédérer. »



ASSEMBLEE GENERALE MARDI 11 AVRIL 2023 A AIX-NOULETTE (62)

Bio en Hauts-de-France organise son Assemblée Générale mardi 11 avril Chez

Gaston à Aix-Noulette. Un temps fort pour (re)découvrir les actions portées par l'association, appréhender son projet politique, rencontrer l'équipe salariée, les administrateurs, mais aussi d'autres adhérents engagés pour faire bouger les lignes.

Pour que Bio en Hauts-de-France réponde toujours mieux à vos besoins et défende une bio qui vous ressemble : participez à ce temps d'échanges et de débats, partagez vos avis et idées sur les sujets d'actualité... et faites avancer collectivement la bio en région !

A cette occasion, nous fêterons également les 50 ans d'existence de notre réseau régional, 50 ans de défis, 50 ans d'expériences acquises au service de la transition agricole et alimentaire.

PROGRAMME :

- 13h30 : Accueil
- 14h - 15h30 : Assemblée générale ordinaire
- 15h30 - 16h30 : [Échanges / débats] Présentation du projet politique de l'association
- 16h30 - 17h30 : Le réseau a 50 ans !
- 17h30-22h : Fin de journée conviviale autour d'un apéro dinatoire et d'un concert de « Swing 'Gom »

POSSIBILITÉ D'ADHÉRER SUR PLACE. INFOS ET INSCRIPTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG

FACE AUX VENTS CONTRAIRES, FAISONS VIVRE NOTRE RÉSEAU !

Ces six rencontres organisées en région du 22 au 30 mars sont l'occasion de découvrir les résultats de notre grande enquête menée auprès de 250 fermes bio, de prendre connaissance de nos actions face au contexte et de vous exprimer sur vos craintes et vos attentes. Vos propositions seront mises en débat lors de notre Assemblée Générale du 11 avril.

- mercredi 22 mars
chez la famille POLETZ à Vauxillon (02)
- jeudi 23 mars
avec Mickaël POILLION à Héricourt (62)
- mardi 28 mars de 10h à 16h
chez Nadou MASSON à Chèvreville (60)
- mardi 28 mars
chez Gonzague PROOT à Herleville (80)
- mardi 28 mars
avec Sophie TABARY à Lerzy (02)
- jeudi 30 mars
chez Michel DELILLE à Brunémont (59)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AUPRÈS DE CÉLINE LEFEBVRE :
03 22 22 58 30 | C.LEFEBVRE@BIO-HDF.FR

PROCHAINES FORMATIONS



DIMENSIONNER SON SYSTÈME D'IRRIGATION EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

21.03.2023 et 04.04.2023
À PHALEMPIN (59)
Contact Rémi : 07 87 32 87 42
r.yassine@bio-hdf.fr

BIOLOGIE DES VOLAILLES ET AMÉNAGEMENT OPTIMAL DE LEUR LIEU DE VIE (FORMATION LABELLISÉE BEA)

21.03.2023 À SAINT LAURENT BLANGY (62)
OU
22.03.2023 À SAINT LAURENT BLANGY (62)
Contact Carole : 07 87 32 12 54
c.bertin@bio-hdf.fr

ETABLIR SA PLANIFICATION CULTURALE EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

15.05.2023 À NAMPTEUIL SOUS MURET
(02)
Contact Juliette : 07 87 32 52 70
j.parent@bio-hdf.fr

[VOYAGE D'ÉTUDE] À LA RENCONTRE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION DES SOLS DU 23 AU 25 MAI 2023 (DÉPART D'AMIENS)

Contact Noëlie : 07 87 86 93 03
n.delattre@bio-hdf.fr

RETROUVEZ NOS VIDÉOS SUR
NOTRE CHAÎNE YOUTUBE
@BIO EN HAUTS DE FRANCE



SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs

